



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Métiers industriels de la construction navale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers industriels de la construction navale. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039458

**HAL Id: hceres-02039458**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039458v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers industriels de la construction navale

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Production industrielle spécialité Métiers industriels de la construction navale (MICN)* de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lorient, ouverte en septembre 2012, propose un parcours unique par alternance.

L'objectif de la LP *MICN* est de former des cadres intermédiaires dans le domaine de la construction navale, et ayant une bonne maîtrise des bâtiments militaires, navires à passagers, bateaux de pêche, de commerce et de travail, ainsi que des plateformes offshore et des énergies marines renouvelables. Les enseignements sont dispensés à l'IUT de Lorient principalement par des enseignants de l'IUT, en partenariat avec de nombreux intervenants industriels et des enseignants du lycée Kerneuzec de Quimperlé, et de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et sciences de l'ingénieur (SSI).

## Synthèse de l'évaluation

La LP *MICN* est proposée exclusivement en alternance pour des étudiants en contrat de professionnalisation.

La structure d'accueil est principalement portée par l'IUT Lorient, en partenariat avec de nombreux intervenants industriels permettant une complémentarité des enseignements. La représentation des partenaires industriels dans l'enseignement, les stages, et les projets est considérable, et justifie pleinement le terme « construction navale » dans l'intitulé de la formation.

Le cursus pédagogique intègre les compétences de l'IUT Lorient, en prise directe avec les industriels du secteur. Environ la moitié des heures de cours sont dispensées par des professionnels de la construction navale. Les compétences transversales du lycée Kerneuzec de Quimperlé et du GRETA (Groupement d'établissements) viennent renforcer la formation en droit et en anglais.

Le taux de réussite est de 100%, justifié par un taux de sélection des dossiers d'environ 30%. Ce montage permet d'obtenir un taux d'insertion professionnelle remarquable de 100% moins de 6 mois après l'obtention du diplôme.

## Points forts :

- Les industriels du secteur sont fortement impliqués dans la formation.
- Le taux de sélection important conduit à un taux de réussite excellent.
- Le conseil de perfectionnement implique l'ensemble des parties prenantes (étudiants y compris).
- Le cadre des projets tuteurés est favorable aux échanges entre l'université et l'entreprise.

## Points faibles :

- La place pour les enseignants-chercheurs est limitée dans la formation.
- Suivi individuel des alternants non formalisé.

- Place quasi inexistante de l'international hormis un enseignement de l'anglais naval.
- Passerelles : absence de statistique pour la VAP (Validation des acquis professionnels), faible nombre de candidats issus de la licence *Sciences pour l'ingénieur* de l'UBS.
- La place des outils numériques est limitée.

Recommandations :

- Il pourrait être opportun de développer la place de l'anglais et de l'international au travers de partenariats.
- Le recours aux outils numériques utiles pour les métiers concernés, tels que les systèmes de gestion de données techniques, et les outils de *Product Lifecycle Management* paraît nécessaire.
- L'accroissement de l'implication des enseignants-chercheurs au travers de sujets de projets tuteurés liés à la recherche et en pointe de la technique permettrait d'ouvrir le champ des compétences des étudiants.
- La mise en place d'un livret de suivi individuel des apprentis qui associe les appréciations des tuteurs universitaires et industriels assurerait un meilleur suivi des étudiants et de leur progression.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs et les débouchés sont clairement identifiés : diplômés occupant des emplois de cadres intermédiaires dans le domaine de la construction navale, et ayant une bonne maîtrise des bâtiments militaires, navires à passagers, bateaux de pêche, de commerce, ainsi que des plateformes offshore et des énergies marines renouvelables.</p> <p>Le développement de la formation par alternance et les liens avec les acteurs de la filière de la construction navale sont un gage d'employabilité immédiate.</p> <p>L'ensemble des connaissances requises en matière de conception et d'industrialisation de la fabrication des navires est couvert avec une ouverture sur les technologies émergentes. C'est un point fort.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La structure d'accueil est principalement portée par l'IUT Lorient, en partenariat avec de nombreux intervenants industriels permettant une complémentarité des enseignements. La représentation des partenaires industriels dans l'enseignement, les stages et les projets est considérable, et justifie pleinement le terme « construction navale » dans l'intitulé de la formation.</p> <p>En dehors d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) <i>Construction navale</i>, l'offre de LP disponible est limitée à deux LP spécialisées en maintenance portuaire et en gestion de production industrielle. La LP <i>MICN</i> est taillée pour répondre à des lacunes identifiées par les industriels du secteur pour une série de métiers à raison de 20 à 25 emplois par an sur 10 ans.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le cursus pédagogique intègre les compétences de l'IUT Lorient, en prise directe avec les industriels du secteur. Environ la moitié des heures de cours sont dispensées par des professionnels de la construction navale, et le nombre d'intervenants professionnels est considérable (35 au total), c'est un point fort. Des enseignants du lycée Kerneuzec de Quimperlé et du GRETA viennent renforcer la formation en compétences transversales en droit et en anglais. La place pour des enseignants-chercheurs est limitée.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables, de l'ordre de 20 par an, tous en contrats de professionnalisation. Le profil des étudiants recrutés est clairement identifié : BTS et Diplôme universitaire de technologie (DUT) dans le domaine de l'électricité, de la mécanique, de la logistique industrielle et de l'organisation. Ce montage permet d'obtenir un taux d'insertion professionnelle remarquable de 100% moins de 6 mois après l'obtention du diplôme. Toutefois, le dossier ne précise pas la source de ces résultats. La première enquête de l'Observatoire de l'insertion professionnelle (OIP) de l'UBS est en cours.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche n'est pas un point central dans le fonctionnement de cette LP. La faible part d'enseignants-chercheurs qui interviennent au sein de l'équipe pédagogique sont dans les domaines chimie/matériaux (section du Conseil national des universités (CNU) 30 (Milieux dilués et optique), 31 (Chimie théorique, physique, analytique), 33 (Chimie des matériaux)) ou de la communication (section CNU 16 (Psychologie)). Le dossier ne mentionne aucun laboratoire de recherche adossé à la formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les annexes du dossier qui présentent les principaux partenaires montrent que le milieu économique est un de principaux atouts de la LP : DCNS, STX, Piriou, Bretagne pôle naval cluster industriel. La totalité des inscrits sont en contrats de professionnalisation.</p> <p>Il s'agit sans conteste de la force de cette LP.</p> <p>Quelques voies d'amélioration sont malgré tout envisagées comme le passage de la formation en apprentissage.</p>
Place des projets et stages	<p>La place des projets tuteurés est centrale dans cette licence (25% de la formation académique). Les étudiants travaillent 35 semaines en alternance en lien avec un tuteur entreprise et universitaire. L'alternance entre l'entreprise et l'université (et vice et versa) donne lieu à des compte rendus et retours d'information. Le rôle du tuteur en entreprise est central dans la formation de l'étudiant.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est inexistante.</p> <p>C'est une voie d'amélioration à l'étude au travers de partenariats internationaux.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est effectué en lien avec les industriels du secteur sur la base de dossiers de candidature et entretiens. Le vivier provient de diverses formations BTS et IUT. La LP est également accessible au travers d'une Validation des acquis professionnels (VAP), mais il semble que cette passerelle soit peu utilisée (une VAP a été validée en 2014).</p> <p>Le taux de sélection est très bon (environ 30%) et permet à la formation d'accueillir des candidats de bon niveau avec un cursus adapté. Un forum à l'emploi permet aux entreprises de sélectionner des étudiants dont le dossier est validé, ce qui constituera la majorité des effectifs.</p> <p>Aucun dispositif de mise à niveau n'est proposé, ce qui s'explique probablement par le fait que la partie technique ne nécessite pas de prérequis spécifiques à la marine, et que la majorité des étudiants ont des connaissances suffisantes pour aborder les enseignements pour la construction, l'industrialisation, et la gestion de projet.</p> <p>Le dossier n'apporte pas d'analyse quantitative sur les cursus recrutés. Il semble toutefois que le nombre de candidats issus de la licence <i>Sciences pour l'ingénieur</i> de l'UFR SSI de l'UBS soit marginal, ce qui est dommage compte tenu de l'environnement immédiat des licences du même champ disciplinaire de l'UBS.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont cohérentes avec ce que l'on attend d'une LP : pédagogie par projets, suivi individualisé des étudiants en apprentissage.</p> <p>La place du numérique est limitée à des échanges de fichiers numériques et à l'accès à l'ENT (Espace numérique de travail) de l'UBS par les étudiants dès leur inscription. Une plateforme d'échange spécialisée pour les supports de cours serait souhaitable pour des raisons de confidentialité et d'image.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas précisément la formation aux logiciels industriels.</p> <p>Des enseignements sur les systèmes de gestion de données techniques pourraient être mis en place pour améliorer la formation aux outils industriels.</p>

Evaluation des étudiants	Peu d'informations sont fournies concernant les évaluations, hormis que la formation évalue les étudiants par contrôle continu intégral (écrite et/ou oral) et par une soutenance orale pour le stage. Le jury est constitué par des enseignants et enseignants-chercheurs. L'évaluation du projet tuteuré, sous sa forme comme sur son évaluation, n'est pas abordé.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des missions en milieu professionnel est correctement assuré par deux soutenances (intermédiaire et finale) qui constituent un moyen de corriger les écarts et favoriser l'obtention des résultats du projet tuteuré.  Le suivi individuel bihebdomadaire mériterait d'être formalisé à l'aide d'un livret qui associe les appréciations des tuteurs.
Suivi des diplômés	La première enquête de l'Observatoire de l'insertion professionnelle (OIP) est en cours. En complément, un suivi local a été réalisé. Peu de statistiques sont présentées dans le dossier, alors que les diplômés de la première promotion sont sortis depuis deux ans au moment de la rédaction du dossier.  Le suivi local donne lieu à une communication à l'ensemble des instances et aux partenaires de la LP. Le taux d'insertion est remarquable et constitue un des éléments du nombre important de candidatures pour cette LP : 100% d'emploi dans les 6 mois suivant le diplôme, avec 70% de CDI (Contrat à durée indéterminée) signés dans l'entreprise où l'alternance a été effectuée.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'auto-évaluation est correctement assurée au moyen d'un conseil de perfectionnement présidé par un partenaire industriel (DCNS, Directeur des ressources humaines). La constitution paritaire permet d'adapter les contenus pédagogiques aux besoins du secteur : insertion, diplômés d'origine et réussite des candidats, points fort/faibles pour chaque UE, projets.  L'implication des étudiants dans cette réflexion constitue un point très positif.

# Observations de l'établissement



Lorient, le 4 juillet 2016

**DOSSIER SUIVI PAR :**

Cellule d'aide au pilotage  
[lucie.garnier@univ-ubs.fr](mailto:lucie.garnier@univ-ubs.fr)  
02 97 01 70 66

**Jean PEETERS,**  
**Président de l'Université Bretagne**  
**Sud**

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur du département évaluation**  
**des formations et diplômes**  
**Haut Conseil de l'Évaluation de la**  
**Recherche et de l'Enseignement**  
**Supérieur**  
**2, rue Albert Einstein**  
**75013 PARIS**

**Objet :** Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –  
Licence Professionnelle MÉTIERS INDUSTRIELS DE LA CONSTRUCTION NAVALE –  
B2017-EV-0561718N-S3LP170012105-013852-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Métiers industriels de la construction navale.

La lecture du rapport du HCERES ne soulève de notre part aucune observation de portée générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS  
Président de  
l'Université Bretagne Sud



**Présidence**

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud :** Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

